

**DECISION N° 151/2026**

portant validation du devis concernant l'installation du chauffage dans la salle André Rémy (Salle Escalade) à la Société EGP ELEC

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la commande publique
Vu la délibération n°19-2026 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2026, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu le devis N°EGP.26.08.124 de la Société EGP ELEC concernant l'installation du chauffage dans la salle André Rémy (Salle Escalade).

Considérant la nécessité de signer ce devis ;

DECIDE :

De valider la proposition de la Société EGP ELEC concernant l'installation du chauffage dans la salle André Rémy (Salle Escalade) d'un montant de 7 948 € HT.

A Bernay, le 02 septembre 2026

Marie-Lyne VAGNER

signé électroniquement le 03/09/2026,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

